# LA PARTICIPATION CITOYENNE, L'ENGAGEMENT CIVIQUE ET L'EFFICACITÉ POLITIQUE DE PERSONNES MEMBRES DE COMITÉS DES USAGERS OU D'ASSOCIATIONS<sup>1</sup>

Santé mentale - Déficience intellectuelle - Déficience physique

#### Mireille Tremblay<sup>2</sup>

Au cours des dernières décennies les «personnes ayant des limitations fonctionnelles» ou un «handicap» ont acquis une certaine reconnaissance de leurs droits, mais elles sont encore généralement exclues de la sphère publique et politique. Les immigrants, les membres de certaines communautés ethniques et culturelles et les «personnes ayant un handicap» figurent parmi les groupes qui sont les moins engagés politiquement, si on les compare à la population en général (O'Neill, 2006). Les «personnes ayant un handicap» sont moins exposées aux expériences qui permettent d'acquérir et de développer les compétences civiques requises pour l'exercice d'une citoyenneté active. Le projet de recherche qui sera présenté dans cet article vise à mieux comprendre le processus de socialisation politique par lequel les personnes ayant «un handicap» acquièrent et développent des compétences civiques, au sein d'associations

<sup>1</sup> Cette recherche-action est subventionnée par le Fonds de recherche sur la société et la culture du Ouébec.

<sup>2</sup> PhD SHA (Sciences humaines appliquées) Psychologue sociale, Professeure, Département de communication sociale et publique Université du Québec à Montréal.

ou de comités d'usagers. Ce projet s'inscrit dans la foulée du document de l'Office des personnes handicapées du Québec, publié récemment «À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité, Proposition de politique pour accroître la participation sociale des personnes handicapées», qui fonde son action notamment sur la reconnaissance et l'exercice des droits des personnes et qui retient parmi ses objectifs : «accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté, dans des conditions équivalentes à celles des autres citoyens» (OPHQ, 2007, p.16).

Les « personnes ayant des limitations fonctionnelles »¹ sont encore généralement exclues de la sphère publique et politique, malgré le chemin parcouru au cours des dernières décennies, en matière de reconnaissance et d'exercice de leurs droits civils, de leurs droits sociaux économiques et culturels et de leurs droits politiques (Quinn et Degener, 2002, Tremblay et Lachapelle, 2006).

Si des notions comme « autodétermination » et « empowerment » ont inspiré plus d'une réforme des services publics qui leur sont destinés, on fait trop peu de cas de leur droit de parole sur la place publique, de leur participation citoyenne et démocratique et de leur engagement politique (Tremblay et Lachapelle, 2006). Elles ont non seulement le droit de « participer aux décisions qui les concernent », mais elles ont aussi le droit de participer à la vie publique et démocratique de la communauté locale, nationale ou internationale.

L'exercice d'une citoyenneté active requiert au moins deux conditions réciproques, soit d'une part la disponibilité d'espaces publics ouverts à tous et à toutes, sans discrimination, et, d'autre part, l'engagement de citoyennes et de citoyens qui désirent se prononcer sur les enjeux publics et qui détiennent les habiletés et les compétences pour le faire. Une personne ayant des limitations fonctionnelles, comme tout autre citoyen ou citoyenne, doit acquérir les compétences civiques nécessaires pour exercer ses droits politiques et participer aux décisions concernant les affaires publiques. Elle devra cependant surmonter de nombreux obstacles pour y parvenir « à part égale »...

<sup>1</sup> L'expression « personnes ayant des limitations fonctionnelles » correspond à l'expression « personnes handicapées » employée par l'ONU et par l'Office des Personnes handicapées du Québec. Certaines associations au Québec préfèrent l'expression « personnes ayant des limitations fonctionnelles » aux expressions « personnes ayant un handicap » ou « personnes en situation de handicap ».

Les comités des usagers ou associations de promotion des droits des personnes offrent de nouveaux espaces de prise de parole et devraient jouer un rôle majeur dans le processus d'éducation à la citoyenneté démocratique, de socialisation politique et de lutte à toute discrimination politique pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles, parce que : « Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis » (ONU, 1948, article 21).

Cet article présente le contexte théorique, le cadre méthodologique ainsi que les résultats préliminaires d'une recherche-action en cours, portant sur la participation citoyenne, l'engagement civique et l'efficacité politique de personnes membres de comités des usagers ou d'associations de promotion et de défense de leurs droits.

### Qu'est-ce que la citoyenneté?

On peut définir la « citoyenneté active » ou la « participation citoyenne » comme étant l'exercice des droits civils, des droits sociaux et politiques, par le biais de pratiques de participation, dans une grande diversité de lieux (associations, groupes, institutions, commissions), à différents niveaux (local, régional, national, international). La citoyenneté active est un processus par lequel un citoyen ou une citoyenne s'intègre à la communauté, développe son identité tout en contribuant au développement de la collectivité (selon Jansen *et al*, 2006, p.196, lui-même inspiré par Haahr, 1997).

Engagement civique, participation citoyenne, participation politique sont des concepts interreliés revêtant des significations différentes et multiples pour les chercheurs ou pour la population. Pour O'Neil (2006), « l'engagement civique » correspond à l'ensemble des pratiques par lesquelles une personne s'implique et développe des liens au sein de la communauté : « L'engagement civique réfère aux actions, aux croyances et aux connaissances qui lient les citoyens à leur société et qui établissent les bases de la collaboration et des comportements de coopération » (O'Neill, 2006, p.5). Quant à la participation politique, l'une des manifestations de l'engagement civique, elle inclut la participation électorale, l'engagement partisan et toute forme de manifestation ou d'association à un groupe de personnes qui cherchent à influencer les orientations, les décisions, ou les politiques publiques (O'Neill, 2006).

La « citoyenneté » est un concept socialement construit dont la signification, la valeur ou la définition font l'objet de nombreux débats.

Afin d'étudier la signification actuelle de ce concept toujours en évolution, Haste et Hogan ont mené une enquête, en 2005, auprès de 1,136 jeunes étudiants anglais, âgés de 11 à 21 ans. Leur enquête révèle que trois domaines d'activités sont perçus comme ayant une forte corrélation avec l'image du « bon citoyen » soit, la participation électorale, l'action communautaire, et la prise de parole. Parmi les jeunes interrogés, 75% pratiquaient l'une ou l'autre de ces activités. Deux autres domaines d'activités sont associés à la participation citoyenne, soit la recherche d'informations concernant les enjeux sociaux et politiques et l'adhésion à des associations ou à des organisations sociales ou politiques (Haste et Hogan, 2006).

Selon une enquête menée par l'Institut de la Statistique du Canada, portant spécifiquement sur la participation politique, la participation électorale affiche un taux de 77% dans la population canadienne, et les activités autres que la participation électorale engagent la plupart des adultes, soit 54% d'entre eux. Parmi ces autres activités figurent la recherche d'information politique, la signature d'une pétition, le *boycott* ou l'achat de produits pour des raisons éthiques, la participation à une assemblée publique, l'envoi d'une lettre à un politicien ou à un journal, la participation à une manifestation ou à une marche ainsi que l'adhésion et le bénévolat au sein d'un parti politique (Milan, 2005).

Quelle que soit la signification que l'on donne à la participation citoyenne et les formes que prennent l'engagement civique ou la participation politique, il s'agit d'activités essentielles à la construction d'une société démocratique saine et dynamique.

## Comment devenir un « bon citoyen »?

On ne naît pas « bon citoyen », on le devient (O'Neill, 2006; Jansen *et al.* 2006). Que la citoyenneté soit acquise à la naissance ou obtenue plus tardivement, l'intégration sociale est un processus long et complexe. Pour les sociologues, le processus d'intégration sociale, fait référence à deux réalités distinctes, soit « l'adoption de traits culturels de la société » et la « participation aux diverses instances de la vie sociale » (Schnapper, 2007, p. 13). Adhérant à cette double définition, Henry Milner affirme que les compétences civiques correspondent « aux compétences et aux habiletés dont disposent les citoyens pour comprendre le monde politique », elles reposent également sur « la volonté et la capacité de s'impliquer dans le discours public et d'évaluer la performance de ceux qui occupent des postes politiques » (Milner, 2004, p.13).

Cette double perspective suggère deux voies de développement des compétences civiques. Alors qu'un premier courant, plus académique, axé sur l'acquisition de connaissances insiste sur le rôle des systèmes d'éducation, un second courant privilégie l'expérience de l'engagement et de la participation citoyenne au sein d'organisations civiles. L'engagement civique au sein de groupes ou d'associations permet d'acquérir les compétences et les habiletés nécessaires au travail en équipe, à l'expression de son point de vue et à la participation au processus de prise de décision. Ces deux dimensions du développement des compétences civiques font partie du processus de socialisation politique et d'éducation à la citoyenneté démocratique.

Pour le Conseil de l'Europe, « un des buts de l'éducation à la citoyenneté démocratique (ECD) est de promouvoir une culture de la démocratie et des droits de l'homme, une culture permettant aux individus de mettre en œuvre un projet collectif : la création d'un sens communautaire. Elle entend ainsi renforcer la cohésion sociale, l'entente et la solidarité » (O'Shea, 2003, p.10).

### Des facteurs favorables à la participation citoyenne

Plusieurs facteurs affichent une corrélation positive avec le niveau de participation politique, comme le confirment les analyses de l'Institut de la Statistique du Canada. Le sexe, l'âge, le niveau socioéconomique, le niveau de scolarité, la lecture des journaux, l'exemple des parents, l'expérience de l'engagement civique pendant l'adolescence figurent parmi ces facteurs. Les hommes sont plus susceptibles de s'engager que les femmes. Les jeunes de 19 à 25 ans sont plus actifs que les personnes âgées de 45 à 64 ans et le groupe des 25 à 44 ans est le moins actif politiquement, notamment parce qu'il dispose de moins de temps libre. Le niveau socioéconomique joue en faveur des personnes ayant les revenus les plus élevés. Le niveau de scolarité constitue le facteur ayant le plus de poids : plus le niveau d'instruction s'élève, plus s'accroît le niveau de participation politique. Les personnes qui lisent régulièrement les journaux et s'intéressent aux affaires publiques sont également plus susceptibles d'être actives politiquement. Le niveau d'éducation des parents et leur degré d'engagement social sont également de bons prédicteurs ; finalement, le degré d'engagement social des jeunes pendant l'adolescence, comme l'appartenance à un groupe ou l'adhésion à une association étudiante, a une incidence très forte sur leur niveau ultérieur d'activité politique (Keown, 2007).

Deux autres facteurs affichent une degré de corrélation positif avec le niveau d'engagement politique soit le « sentiment de contrôler sa vie » et la perception de son « efficacité politique » <sup>1</sup>. Concernant l'impact positif du sentiment de contrôler sa vie, on avance comme explication à ce phénomène qu'une personne est plus susceptible de participer politiquement lorsqu'elle croit détenir le pouvoir d'influencer la situation et de contribuer à changer les choses (Milan, 2006; Keown, 2007). Les personnes ayant des limitations fonctionnelles figurent parmi celles qui sont le moins engagées politiquement si on les compare à la population en général (O'Neill, 2006). Elles ont une moins grande efficacité politique que la population dans son ensemble parce qu'elles sont moins exposées aux expériences et aux situations qui permettent d'acquérir et de développer les compétences civiques requises pour exercer une citoyenneté active. Cette différence s'expliquerait essentiellement par des facteurs autres que le handicap, mais qui sont souvent une conséquence du handicap, comme un niveau inférieur d'éducation, le sous-emploi, un revenu moindre, une participation moins active à des groupes ou associations faute de détenir les ressources nécessaires à cette participation (Schur et al, 2003).

Pour être un « bon citoyen », il faut donc détenir des connaissances, maîtriser des compétences et des habiletés, développer des attitudes et des valeurs favorables à la participation citoyenne. Ces compétences, ces habiletés et ces attitudes s'acquièrent tout au long de la vie, à travers une diversité de situations et d'expériences. Les expériences de dialogue démocratique et de d'engagement civique associées à la vie associative font partie du processus de socialisation politique auquel s'intéresse le présent projet de recherche-action.

## Un cadre méthodologique constructiviste

Les mouvements sociaux et les organisations de la société civile sont des acteurs majeurs du développement social (Saervae, dans White, 2004, p. 13), ils sont également des acteurs essentiels à l'exercice, l'expérimentation et le développement des compétences civiques (René, Soulière et Jolicoeur, 2004). Ainsi, la participation citoyenne et

<sup>1</sup> On entend par efficacité politique le niveau de compétences et d'habilités qu'une personne estime détenir pour participer politiquement (efficacité interne) et le degré d'influence qu'elle croit pouvoir exercer auprès des politiciens en fonction de la sensibilité et de l'ouverture de ces derniers (efficacité externe).

l'engagement civique au sein de comités des usagers ou d'associations contribuent certainement à accroître les compétences civiques de leurs membres.

Le projet de recherche-action dont il est ici question a pour but d'étudier le processus de socialisation politique de personnes membres de comités des usagers ou d'associations, processus par lequel elles acquièrent et développent des compétences civiques afin d'exercer « à part entière » les droits qui sont les leurs. Cette recherche-action s'inscrit dans une approche épistémologique de type constructiviste qui invite les Sujets participant à la recherche à reconstruire la signification de leurs expériences individuelles et collectives. Les objets initiaux de la recherche sont les suivants, pour les Sujets participants :

- La nature et le degré de participation citoyenne, d'engagement civique et de participation politique,
- leur perception de leur efficacité politique individuelle (interne et externe),
- leur perception de l'efficacité politique de leur comité ou association,
- l'effet de la participation sur leur degré d'engagement,
- l'effet de la participation sur le développement de leurs compétences civiques,
- les conditions favorables au développement des compétences civiques.

La méthodologie de la recherche-action de type qualitative s'inspire de la méthode des récits de vie de la sociologie clinique (Mercier, L, et J. Rhéaume, 2007), de la « démarche réflexive d'analyse » en groupe (Boudreault P. et J-C Kalubi, 2006) et de la « méthode d'analyse en groupe » (Van Campenhoudt, L-V, J-M Chaumont et A.Franssen, 2005). Par le biais de témoignages individuels et d'ateliers-dialogues, les personnes participant au projet de recherche sont appelées à reconstruire « l'univers de signes, de sens et d'actions » (Corin, E. et *al*, 1990) qui reflète leur histoire de participation citoyenne et d'engagement civique.

Deux types de témoignages seront recueillis, soit des témoignages individuels et des témoignages de groupe. Les témoignages individuels sont recueillis lors d'un premier entretien qui se déroule au début de la recherche-action, et lors d'une seconde rencontre individuelle qui aura lieu à la fin du projet à l'hiver 2012. Entre le premier et le second témoignage individuel, les personnes participeront à une série de 4 ateliers-

dialogues, réunissant 5 membres d'un même comité ou association, à partir desquels seront recueillis les témoignages de groupe.

Les témoignages individuels et les témoignages de groupes seront transférés sur SEMATO, qui est un logiciel d'analyse qualitative de données textuelles, issues d'entrevues, de groupes de discussion ou de textes (http://semato.uqam.ca/guidexpert-ato/gea.asp). Le logiciel SEMATO peut également traiter des résultats de sondages, incluant des données quantitatives, le cas échéant, mais sa première utilité s'inscrit dans une démarche de types qualitative, pour l'analyse du discours.

#### État des travaux

La recherche-action qui a débuté en 2010 se déroule sur une période de 3 ans. Elle s'adresse à une soixantaine de personnes et comporte quatre phases. La première série de témoignages individuels, amorcée en septembre 2010, sera terminée en avril 2011. La 2è phase, portant sur la réalisation des ateliers-dialogues, devra être terminée en décembre 2011. La 3è phase, qui comprend la 2è série de témoignages individuels, sera réalisée à l'hiver 2012 et sera suivie par une dernière étape au cours de laquelle toutes les personnes ayant participé au projet de recherche-action seront conviées à une même rencontre afin de valider les résultats de la recherche-action.

Douze groupes de cinq personnes participent au projet ; six groupes sont issus de comités des usagers d'établissements publics et six autres groupes sont issus d'associations à but non lucratif (ONG) de promotion et de défense des droits. Parmi chacun des six groupes, il y a deux groupes de « personnes ayant une déficience intellectuelle », deux groupes de « personnes ayant un problème de santé mentale » et deux groupes de « personnes ayant une déficience physique ».

Chacun des douze groupes progresse à un rythme qui lui est propre. En mars 2011, alors que certains groupes s'apprêtent à participer à leur troisième atelier-dialogue, d'autres débutent le recrutement des cinq participantes et des participants qui accepteront de participer au projet de recherche-action.

## Le guide d'entretien

Afin de recueillir les témoignages individuels, un guide d'entretien a été rédigé. Ce guide a été rédigé pour refléter les objectifs de la recherche-action; en outre plusieurs questions sont inspirées du cadre théorique, notamment de l'enquête de l'Institut des statistiques du Canada (Milan, 2005, 2006 et Keown, 2007) et des travaux de Schur (2003). Il inclut également les propositions des membres du « Forum des partenaires »<sup>1</sup>.

Le guide d'entretien comprend près d'une centaine de questions ouvertes et fermées, réparties en treize blocs regroupés en deux sections. La durée d'un témoignage individuel est d'environ une heure trente. La première section inclut des questions fermées et des questions ouvertes, portant sur les dimensions suivantes :

- Données personnelles,
- Type de résidence (adaptation, soutien),
- Réseau social,
- Intérêt pour les affaires publiques,
- Autonomie et sentiment de contrôler sa vie,
- Habiletés civiques,
- Niveau de participation citoyenne.

La seconde partie reprend les objectifs de la recherche-action. Elle comporte des questions fermées, mais surtout des questions ouvertes. Cette seconde partie soutient chacun des Sujets dans l'élaboration d'un récit personnel et inclut les dimensions suivantes :

- Description et évaluation de la participation citoyenne,
- Description et évaluation de l'efficacité politique (interne et externe),
- Description et évaluation de l'efficacité politique du comité ou de l'association,
- Effet de la participation au comité ou à l'association sur le niveau de participation citoyenne,
- Effet de la participation au comité ou à l'association sur le développement de compétences,
- Conditions favorables au développement des compétences civiques et à l'amélioration de l'efficacité politique.

<sup>1</sup> Cinq regroupements provinciaux de comités et d'associations, participent à l'élaboration du projet de recherche-action, à son déroulement et à l'analyse des résultats.

## Quelques résultats préliminaires

En mars 2011, sur la soixantaine de témoignages individuels à recuillir, 43 ont été enregistrés et transférés sur SEMATO, le logiciel conçu pour soutenir l'analyse des questions fermées et des questions ouvertes d'un sondage. Une analyse, bien que très sommaire, des premiers résultats obtenus aux questions fermées du guide d'entretien pour les témoignages individuels, permet d'esquisser un premier portrait des Sujets engagés dans le projet de recherche-action.

Données sociodémographiques: Les 43 questionnaires recueillis correspondent aux témoignages de trois groupes en santé mentale, de trois groupes en déficience intellectuelle et de trois groupes en déficience physique. Parmi ces neuf groupes, cinq représentent des associations à but non lucratif et quatre sont issus de comité des usagers d'établissements publics de services. Ces personnes sont âgées de 32 à 65 ans, et l'âge moyen du groupe est de 47 ans. Il y a 23 femmes et 20 hommes.

Scolarisation: Les niveaux de scolarisation (scolarité en cours ou complétée) sont répartis de la manière suivante : 7 personnes ont une instruction de niveau primaire, 21 personnes une instruction de niveau secondaire, 3 ont une instruction de niveau collégial et 12 personnes ont une instruction de niveau universitaire. Tous les niveaux d'éducation sont représentés, le niveau universitaire est surreprésenté par rapport à la population normale, et à plus forte raison par rapport à la population des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Cela signifierait-il que le niveau d'éducation joue un rôle encore plus important pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles que pour la population en général ?

Occupation et revenu: À la question sur la nature de leur travail ou occupation principale, 16 Sujets déclarent travailler et huit de ces 16 personnes travaillent au sein d'un organisme communautaire. En outre, six personnes déclarent être aux études et six autres déclarent travailler bénévolement. Neuf personnes déclarent être à la retraite, 4 sont sans travail et deux seulement déclarent être en situation de handicap ou de maladie. Les données relatives au revenu présentent un tableau assez différent de celui associé à l'occupation, alors que seulement 4 personnes ont un revenu d'emploi (16 personnes s'étaient déclarées en situation de travail, à la question précédente), 26 reçoivent un revenu de l'aide sociale, 11 un revenu de rentes, de retraite, d'assurances ou d'invalidité, une personne bénéficie d'un prêt étudiant et une personne,

soutenue par son mari, est sans revenu. Certains Sujets ont dénoncé le fait d'être non rémunérés pour occuper des fonctions ou effectuer des heures de travail pour lesquelles des personnes sans limitation reçoivent un salaire; dans ce cas ils déclarent se sentir exploités. Selon ces résultats, les personnes participant au projet ont un niveau d'emploi et de revenu très en-deçà du niveau de la population en général.

Réseau social: La plupart des participants estiment avoir un excellent réseau social, 72% déclarent avoir beaucoup d'amis. Parmi ceux qui déclarent ne pas avoir beaucoup d'amis la plupart comptent, tout de même, 2 ou 3 amis intimes. Une large proportion, soit 79% ont des amis au sein de leur association ou comité des usagers qui semble jouer un rôle majeur dans le développement de leur réseau social.

Intérêt pour les affaires publiques : Une forte majorité des Sujets déclarent avoir un grand intérêt pour les affaires publiques (beaucoup 61%, moyen 30%, pas du tout 9%). Une analyse croisée (Chi 2) du degré d'intérêt pour les affaires publiques avec le niveau d'engagement civique révèle l'interdépendance de ces deux variables.

Autonomie et sentiment de contrôle : Malgré leurs limitations fonctionnelles ils perçoivent avoir beaucoup d'autonomie dans leur vie quotidienne (beaucoup 86%, moyen 11%, pas du tout 2%) cependant, ils ont un plus faible sentiment de contrôler leur vie (beaucoup 61%, moyen 26% et pas du tout 9%).

Les habiletés civiques: Les participantes et les participants déclarent avoir d'excellentes habiletés civiques (sur une échelle de 1 à 3; 1 = pas du tout, 3 = beaucoup). Vient au premier rang l'habileté à travailler avec les autres, avec une moyenne de 2,79, suit l'habileté à s'exprimer en groupe et à communiquer, avec une moyenne de 2,72, puis en 3° place vient l'habileté à animer ou à présider un groupe, avec une moyenne de 2,65. L'habileté à influencer, qui prend la 4° place, obtient tout de même un score satisfaisant de 2,37 et l'habileté à rédiger, qui semble la plus difficile à maîtriser, obtient un score de 2,22.

Niveau de participation citoyenne: Les participantes et les participants évaluent très positivement leur niveau d'engagement citoyen (avec une moyenne de 2,76, toujours sur une échelle en 3 points). La participation électorale est plus élevée (1 = jamais, 3 = toujours) au niveau provincial (2,53) qu'au niveau fédéral (2,49); la participation électorale au niveau municipal vient en 3è position (2,37). Les élections du réseau de la santé et des services sociaux (1,65) et les élections scolaires (1,33) sont moins populaires, quoique les niveaux de participation à tous les types d'élections soient supérieurs à ceux que

l'on retrouve dans la population en général. Le test du Chi2, révèle l'interdépendance de la participation aux élections fédérales et du niveau d'engagement civique.

Efficacité politique: Les Sujets considèrent qu'ils ont une bonne efficacité politique interne. Ils ont pour la plupart (74%) le sentiment d'exercer une influence sur les décisions de leur comité ou association. Ils considèrent qu'ils ont les compétences et les habiletés nécessaires (91%), bien qu'ils rencontrent certaines difficultés dans l'exercice de leur rôle (61%) et qu'il y ait certains obstacles à leur participation (49%). Ils considèrent que leurs compétences sont mises à contribution (88%) au sein de leur comité ou association et qu'ils sont reconnus pour leur contribution (91%). Ils estiment également qu'ils sont suffisamment formés ou informés (73%) pour participer efficacement.

La situation est moins satisfaisante en regard de leur efficacité politique externe, alors que seulement 35% des Sujets estiment que les « gens comme eux » sont écoutés par les décideurs et les politiciens et que 37% estiment qu'ils ne sont pas écoutés. Les autres 28% déclarent ne pas le savoir.

Efficacité du comité: Les participantes et les participants estiment que leur comité ou association exerce une influence dans leur milieu, leur quartier ou leur région (67%). Leur association est soutenue par la communauté pour 77% d'entre eux. Cependant, seulement 33 % estiment que le gouvernement accorde de l'importance aux droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles (49% affirment que non, et 19% ne le savent pas).

Effet sur participation : Selon 88% des Sujets leur niveau d'implication ou d'engagement social a changé depuis qu'ils participent à leur comité ou association, et pour 63% cela les a incités à participer à d'autres activités dans leur milieu.

*Effet sur compétences*: Finalement, la plupart des Sujets (86%) ont acquis des connaissances, des habiletés et des compétences en participant aux activités de leur association et comité. Plusieurs ont reçu une formation spécifique (60%).

Ces quelques données préliminaires confirment plusieurs des résultats obtenus par d'autres recherches, exposés au début de cet article. L'analyse qualitative des questions ouvertes des témoignages individuels qui sera effectuée dans le courant des prochains mois, ainsi que l'analyse des discussions qui se tiendront dans le cadre des ateliers-dialogues, offriront certainement un nouvel éclairage à ces résultats

préliminaires afin d'en comprendre la portée et la signification pour les Sujets concernés.

#### Conclusion

Il existe un espace public au sein duquel une diversité de points de vue est exprimée, où s'épanouissent le débat démocratique et la délibération collective et où se poursuit la quête de la rationalité et du bien commun (Habermas, 2006). Les institutions démocratiques doivent : a) garantir les droits individuels et l'autonomie des individus, b) assurer la participation démocratique, libre et égalitaire de tous les citoyennes et les citoyens aux affaires publiques dans le cadre de pratiques institutionnelles et c) assurer la contribution de la société civile à la construction de l'opinion publique par le biais de la délibération politique au sein de la sphère publique (Habermas, 2006, p. 412). En tant que processus essentiel à la démocratie, la délibération démocratique permet de recenser les différents points de vue, d'étayer ces points de vue par l'argumentation et de mesurer leur poids relatif (Habermas, 2006, p. 416).

La participation citoyenne contribue à former l'opinion publique, influence les décisions de l'État et accroît la légitimité et la rationalité des politiques publiques. À côté des modalités de participation indirecte, la participation délibérative apparaît comme une condition essentielle à la vitalité démocratique d'un peuple et au renouvellement de la démocratie. Cependant, si la démocratie délibérative permet aux protagonistes d'évaluer divers arguments et de convenir d'une position commune, cela exige que des citoyennes et des citoyens aguerris détiennent des compétences et aient acquis des « attitudes délibératives » bien ancrées, de telle sorte qu'ils sont aptes à exercer leurs responsabilités civiques. L'école joue un rôle important dans l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'apprentissage d'habiletés en « communication délibérative » (Englund, 2007), mais la participation aux comités des usagers et aux associations constitue sans doute, une piste à privilégier afin de promouvoir les droits et l'exercice de la citoyenneté des personnes ayant des limitations fonctionnelles. C'est pourquoi il faut promouvoir un véritable dialogue avec les personnes concernées à propos de leur expérience de participation citoyenne et au sujet des modes de soutien, de promotion et de développement de leurs compétences civiques.

#### Références

- Boudreault, P. & Kalubi, J.C. (2006). *Animation de groupes: Une démarche réflexive d'analyse*, Les Éditions Carte Blanche (127p).
- Corin, E. et *al.*, (1990). *Comprendre pour soigner autrement*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal (258p).
- Englund, T. (2006). Deliberative Communication: A Pragmatist Proposal. *Journal of Curriculum Studies*, 38(5), 503-520.
- Habermas, J. (2006). Political communication in Media Society: Does Democracy Still Enjoy an Epistemic Dimension? The Impact of Normative Theory on Empirical Research. Communication Theory, 16, 411-426.
- Haahr, J. (1997). *Nordic area citizenship study* Final report doi: http://ec.europa.eu/education/archive/citizen/copenhagen.pdf.
- Haste, H., et Hogan, A. (2006). Beyond Conventional Civic Participation, beyond the Moral-Political Divide: Young People and Contemporary Debates about Citizenship. *Journal of Moral Education*, 35(4), 473-493.
- Jansen, T., Chioncel, N., et Dekkers, H. (2006). Social Cohesion and Integration: Learning Active Citizenship. British Journal of Sociology of Education, 27(2), 189-205.
- Keown, L.-A. (2007). Les Canadiens et leurs activités politiques autres que le vote. Statistiques Canada-*Tendances sociales canadiennes*, 11-008, 35-40.
- Mercier, L, et J. Rhéaume, (2007). *Récits de vie et sociologie clinique*, Presses de l'Université Laval, (348p).
- Milan, A. (2005). Volonté de participer: l'engagement politique chez les jeunes adultes. Statistiques Canada-*Tendances sociales canadiennes*, 11-008, 2-7.
- Milan, A. (2006). Assumer son destin: perceptions de la maîtrise de sa destinée. Statistiques Canada-*Tendances sociales canadiennes*, 11-008, 10-16.
- Milner, H. (2004). *La compétence civique*. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval. (388p).
- O'Neill, B. (2006). Human Capital, Civic Engagement and Political Participation: Turning Skills and Knowledge into Engagement and Action. Calgary: University of Calgary.
- Organisation des Nations Unies, (1948), *Déclaration universelle des droits de l'homme* doi : http://www.ohchr.org/Documents/Publications/ABCannexesfr.pdf.
- O'Shea, K. (2003). Éducation à la citoyenneté démocratique, comprendre pour mieux se comprendre : glossaire des termes de l'éducation à la citoyenneté démocratique. Conseil de l'Europe et Education for Democratic Citizenship.
- Quinn, G., et Degener, T. (2002). Droits de l'homme et invalidité : l'utilisation et l'usage potentiel des instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme dans la perspective de l'invalidité. New York et Genève : Nations Unies.
- René, J-F, M Soulières, F. Jolicoeur (2004), La place et la participation des parents dans les Organismes communautaires Famillles, dans *Nouvelles pratiques sociale*, vol 17, no 1, 66-82.
- Schnapper, D. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration?* Paris: Gallimard.

- Schur, L., Shields, T., et Schriner, K. (2003). Can I make a Difference? Efficacy, Employment, and Disability. *Political Psychology*, 24(1).
- Tremblay, M., & Lachapelle, Y. (2006). Participation sociale et démocratique des usagers à la planification et à l'organisation des services. Dans : H. Gascon, D. Boisvert, M.-C. Haelewyck, J.-R. Poulin & J.-J. Detraux (Eds.), *Déficience intellectuelle: Savoirs et perspectives d'action* (Vol. 1). Cap-Rouge AIRHM Presses Inter Universitaires
- Van Campenhoudt, L-V, J-M Chaumont et A.Franssen, (2005). *La méthode d'analyse en groupe : Applications aux phénomènes sociaux*, Paris : Dunod, (214p).
- White, R., A. (2004). Is 'Empowerment' the Answer: Current Theory and Research on Development. *Communication Gazette: The International Journal for Communication Studies*, 66(1), 7-24.